

REUNION DE RENTREE

Collège A. DEDE

23 septembre 2016

ORDRE DU JOUR :

1. Présentations et grandes lignes de fonctionnement, point sécurité
2. Point sur la rentrée (résultats, effectifs, professeurs, calendriers, edt,...)
3. Présentation succincte de la réforme du collège (+ nouveau DNB rapidement, une autre réunion est prévue pour les parents de 3^{ème})
4. Présentation du fonctionnement d'un EPLE (Conseil d'administration)
5. Questions et échange
6. Intervention de l'association de parents

1 - POINT SECURITE

Nous sommes dans le cadre du plan vigipirate,

- Un adulte de l'établissement est présent à l'entrée pour assurer l'accueil des élèves
- Il est demandé d'éviter tout attroupement aux abords de l'établissement (de surcroît cela évitera les affrontements et autres vols à l'arrachée). Si les enfants doivent attendre un peu votre arrivée, il est plus prudent qu'ils restent dans l'enceinte du collège, de la même manière il ne doivent pas arriver trop tôt devant le collège.
- Un contrôle visuel des sacs des enfants ET des adultes peut-être effectué
- L'identité des personnes extérieures à l'établissement est relevée, un badge leur est remis.
- Les parents qui ont RV avec un professeur patientent à l'accueil, le professeur viendra les chercher.

Le Collège A. DEDE en quelques chiffres

2 - POINT SUR LA RENTREE

Effectifs :

37 classes (10 6^{èmes}, 9 5^{èmes}, 9 4^{èmes}, 9 3^{èmes}) dont 4 SEGPA pour 883 élèves

2 dispositifs ULIS

500 demi-pensionnaires environ

Résultats :

DNB : 88,3% de réussite

CFG : 90 % de réussite

Quelques dates :

T1 du 1/09 au 30/11 , conseils de classes du 5/12 au 13/12.

Election des représentants de parents le 07/10

Brevet blanc en avril pour les 3^{èmes}

EDT :

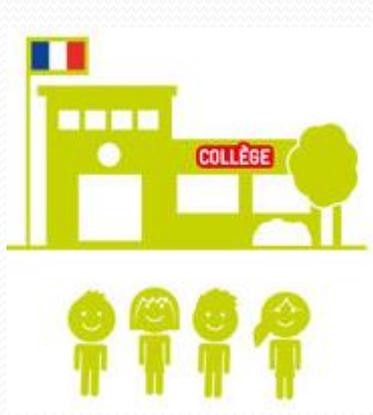
Les EDT seront définitifs au 30 septembre (modifications nécessaires pour des raisons essentiellement de salles spécialisées cf réforme du collège et introduction des sciences physiques en 6^{ème} (point suivant))

3 - LA RÉFORME DU COLLÈGE

Quels seront les changements pour mon enfant
au collège à partir de la rentrée 2016 ?



Pourquoi réformer le collège ?



La réforme répond à un constat : le collège accueille tous les élèves mais a du mal à assurer la réussite de tous.

La réforme du collège a pour objectif essentiel d'enrichir la **qualité pédagogique** de l'enseignement qui y est dispensé.

Apprendre autrement pour mieux réussir

« Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. »
Article L. 111-1 du Code de l'éducation.

La réforme du collège s'est construite à partir des réalités du terrain, d'exemples d'initiatives et de projets. Des axes se sont imposés :

Renouveler les pratiques des enseignants pour mieux accompagner les élèves



Donner aux équipes pédagogiques des **moyens horaires** pour des groupes à effectifs réduits et des interventions conjointes

L'accompagnement pédagogique, c'est tenir compte, à chaque instant, de la diversité de tous les élèves.

L'organisation des enseignements

Grille horaire

Horaires hebdomadaires	6EME	5EME	4EME	3EME
Éducation physique et sportive	4	3	3	3
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	2	2	2	2
Français	4,5	4,5	4,5	4
Histoire-géographie + Enseignement moral et civique	3	3	3	3,5
Langue vivante 1	4	3	3	3
Langue vivante 2		2,5	2,5	2,5
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT, technologie, physique-chimie	4			
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie		1,5	1,5	1,5
Physique-chimie		1,5	1,5	1,5
TOTAL (y compris les enseignements complémentaires, EPI et AP)	26	26	26	26
Dotation supplémentaire	<u>2H45 par classe</u> (3H à partir de la rentrée 2017)			
	+ au moins dix heures annuelles de vie de classe.			

Les nouveaux programmes



Les nouveaux programmes déclinent et précisent les compétences du nouveau socle commun.

Comme à l'école primaire, les programmes sont définis par cycle de 3 ans et organisés de façon plus cohérente et progressive.

Dans chaque cycle, les équipes décident d'une progression commune pour faciliter l'acquisition des connaissances et des compétences.

Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux

1. Les langages pour penser et communiquer

2. Les méthodes et outils pour apprendre

3. La formation de la personne et du citoyen

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

L'organisation des enseignements

**Enseignements obligatoires : 26 h
pour tous les niveaux du collège**

dont :

**Accompagnement
personnalisé
3h en 6^e
1h à 2h au cycle 4**

**Enseignements Pratiques
Interdisciplinaires
2h à 3h au cycle 4**



**Enseignement
de
Complément***

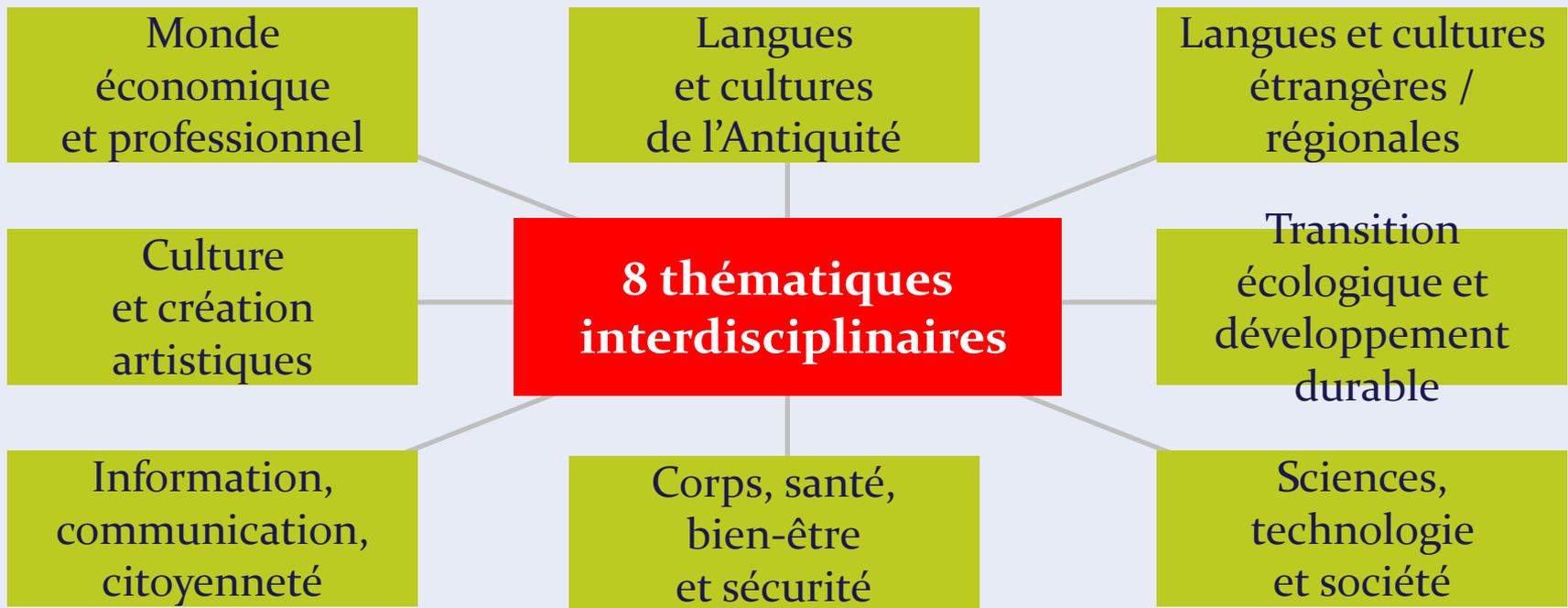
* Enseignement pour les élèves volontaires (latin)

EPI = Enseignement Pratique Interdisciplinaire

Il s'agit de mettre en œuvre une **démarche de projet** conduisant à une **réalisation concrète, individuelle ou collective** (qui peut prendre la forme d'une présentation orale ou écrite, de la constitution d'un livret ou d'un carnet, etc.).

Ce doit être l'occasion d'apprendre à **s'exprimer à l'oral**, à être force de proposition, à **s'inscrire dans un travail en équipe**, à développer sa créativité...

Chaque élève doit suivre **au minimum 2 thématiques différentes, par an**, soit au minimum **6 pendant sa scolarité**.



Thèmes d'EPI choisis au collège A. DEDE

5èmes	4èmes	3èmes
Langues et cultures de l'Antiquité	Monde économique et professionnel	Information, communication, citoyenneté
Sciences, technologie et société	Langues et cultures étrangères / régionales	Corps, santé, bien-être et sécurité

AP = accompagnement personnalisé

Toutes les disciplines d'enseignement peuvent contribuer à l'accompagnement personnalisé.

Il est destiné :

- à **soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser**, notamment **dans leur travail personnel**,
- à **améliorer** leurs compétences
- à contribuer à la construction de leur **autonomie intellectuelle**

L'accompagnement personnalisé prend des formes variées :

- approfondissement ou renforcement
- développement des méthodes et outils pour apprendre
- soutien et entraînement

En classe de sixième, 3 heures par semaine doivent prendre la forme d'un accompagnement personnalisé, pour faciliter la transition avec l'école **en rendant explicites les attendus du travail scolaire et les méthodes nécessaires aux apprentissages.**

Au cycle 4, les élèves bénéficient d'**une heure à deux heures hebdomadaires** d'accompagnement personnalisé. Il favorise, en classe de troisième, la construction de l'autonomie, dans la perspective de la poursuite d'études au lycée.

Les élèves peuvent être regroupés en fonction de leurs besoins, au sein de groupes dont la composition peut varier durant l'année.

Domaines privilégiés d'AP choisis au collège A. DEDE

6èmes	5èmes	4èmes	3èmes
Français			
Mathématiques	Mathématiques	Langue vivante 2	Français
Anglais			

Ce sont essentiellement les compétences « méthodes et outils pour apprendre » et « langages pour penser et communiquer » qui feront l'objet de l'étayage.

Les parcours éducatifs

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

Les enseignements de complément

Les enseignements de complément viennent s'ajouter aux 26 h des enseignements obligatoires pour les élèves volontaires en cycle 4.

5^e : EPI LCA en co animation

Enseignements
de
complément

4^e et 3^e : 2 h

Les élèves qui suivent un EPI « langues et cultures de l'Antiquité » ou « langues et cultures régionales » peuvent bénéficier d'un **enseignement de complément** en latin.

Le DNB : ce qui est évalué

Maîtrise du socle commun

Pour chacune des 8 composantes (objectifs du domaine 1, 4 autres domaines), le niveau de maîtrise donne des points :

- maîtrise insuffisante : 10 points
- maîtrise fragile : 25 points
- maîtrise satisfaisante : 40 points
- très bonne maîtrise : 50 points

Soit au maximum 400 points

Examen terminal

Trois épreuves sur 100 points chacune :

- épreuve écrite de mathématiques, physique-chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, et technologie
- épreuve écrite de français, histoire et géographie, éducation morale et civique (EMC)
- épreuve orale : soutenance d'un projet mené au cours des EPI ou d'un parcours (Avenir, citoyen, PEAC, santé)

Soit au maximum 300 points

Enseignements de complément

Objectifs d'apprentissage du cycle :

- atteints 10 points
- dépassés 20 points

Le DNB : obtention

Conditions

Un candidat est reçu s'il obtient au moins **350 points** sur les 700 points possibles.

Mentions

Le diplôme d'un candidat porte la mention :

- **assez bien** s'il obtient au moins **420 points**
- **bien** s'il obtient au moins **490 points**
- **très bien** s'il obtient au moins **560 points**

Remise des diplômes

Les diplômes seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie républicaine en début d'année scolaire suivante.

Le DNB : les épreuves terminales

**Mathématiques,
physique-chimie,
SVT, technologie**

Mathématiques : 2h

Physique-chimie, SVT, technologie (2 disciplines) : 1h

L'épreuve comporte obligatoirement au moins un exercice d'algorithmique ou de programmation.

**Français, histoire et
géographie, EMC**

**Première partie : analyse et compréhension de
textes, maîtrise de différents langages**

Histoire et géographie, EMC : 2h

Français : 1h

Deuxième partie : rédaction et maîtrise de la langue

Français : 2h

**Soutenance orale
d'un projet**

Exposé : 5 minutes

Entretien avec le jury : 10 minutes

4 - Le fonctionnement d'un Etablissement Publique Local d'Enseignement

Le rôle du conseil d'administration :

Le conseil d'administration (CA) est l'organe de délibération et de décision d'un lycée ou d'un collège.

Il se réunit en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement au moins 3 fois par an.

Il peut être réuni en séance extraordinaire à la demande des autorités compétentes sur un ordre du jour déterminé.

La place des familles y est prépondérante, en particulier pour permettre des propositions dans un esprit de co-éducation.

5 - Questions et échanges

